

Cap d'Alprech

Le Portel (62 - 8 985 habitants)



SITE

Le Cap d'Alprech est le 3^{ème} Cap de la Côte d'Opale après le Cap Blanc-Nez et le Cap Gris-Nez. D'une superficie de 12 ha sur la Commune de Le Portel, il culmine à 50 m d'altitude. De nombreux blockhaus rappellent l'importance stratégique de ce point haut dominant.

CONTEXTE

Le conservatoire du littoral et l'EPF ont signé une convention de partenariat en 2015. Le projet de renaturation et de mise en valeur environnementale de ce site historique, comprenant notamment un phare inscrit aux monuments historiques et un fort, illustre cette volonté de coopération. Cette opération, initiée par le conservatoire, la commune de Le Portel et la Communauté d'agglomération du Boulonnais nécessite l'acquisition de parcelles occupées par des habitations, un atelier de mécanique et des prairies (7 ha) qui viennent compléter les propriétés publiques.

ACTIONS DE L'EPF

- acquisition des parcelles
- démolition des constructions
- gestion ponctuelle de la pollution (atelier)
- renaturation
- cession au Conservatoire du Littoral

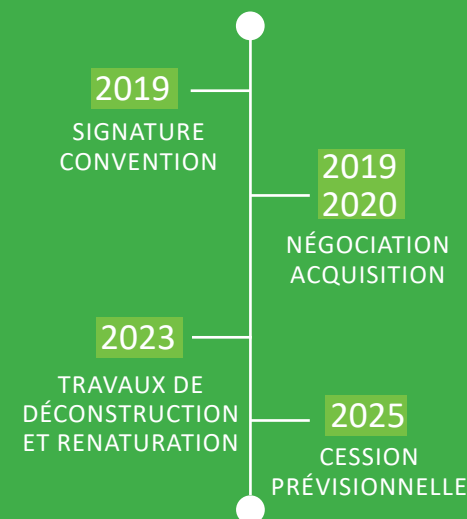
LES +

- assemblage foncier
- prise en charge des travaux et minoration foncière
- suppression de "points noirs" dans le paysage

Biodiversité

Renaturation

DATES CLÉS



CHIFFRES CLÉS

Acquisition	849 K€ HT
Gestion	28 K€ HT
Travaux	300 K€ HT
Cession	
Aide accordée par l'EPF	956 K€ HT

Cap d'Alprech

Le Portel (62 - 8 985 habitants)

